

Mention assez bien

Par **julle**, le 17/08/2007 à 14:55

à Nancy quelle est la moyenne requise pour obtenir la mention assez bien ? 12 ? oops: not found or type unknown

Par **Morsula**, le 17/08/2007 à 16:02

Bonjour,

Je pense que toutes les universités françaises utilisent le même système au niveau des mentions, c'est-à-dire :

Mention « Assez Bien » si la moyenne est supérieure à 12 et inférieure à 14.

Mention « Bien » si la moyenne est supérieure à 14 et inférieure à 16.

Mention « Très Bien » si la moyenne est supérieure à 16.

Après concernant les doctorats je crois que c'est autre chose, une histoire de mention honorable dont je ne sais rien... roll: not found or type unknown

Par **mathou**, le 17/08/2007 à 17:06

Regarde dans le règlement des examens de ton année (licence 1, 2...), il y a un paragraphe sur les mentions et les notes il me semble.

Par **amphi-bien**, le 17/08/2007 à 17:07

[quote:35p4ly2d]Je pense que toutes les universités françaises utilisent le même système au niveau des mentions[/quote:35p4ly2d]

faux.

certaines facs exigent plus pour les mentions ,généralement ce sont les facs prestigieuses (comme assas) mais pas seulement.

ca donne du 13,15,17 au lieu des paliers a 12,14,16

Par **Julie**, le **17/08/2007** à **17:51**

oui voila j'avais entendu qu'il y avait des changements dans certaines facs, est ce le cas pour celle de nancy ?

Par **sabine**, le **17/08/2007** à **18:17**

:?

Chez nous c'est 13,15,17 et pourtant ce n'est pas une fac "prestigieuse" Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **17/08/2007** à **18:24**

Lorsqu'ils ont changé le règlement de la fac y a deux ans, il n'y avait pas eu de changement concernant les mentions il me semble.

Pour l'année 2006-2007 :

:P

Article 15.- La validation du diplôme de Licence est assortie des mentions suivantes Image not found or type unknown

assez bien, lorsque la moyenne générale est comprise entre 10 et 11, 999 / 20. Assez Bien, lorsque la moyenne générale est comprise entre 12 et 13, 999 / 20. Bien, lorsque la moyenne générale est comprise entre 14 et 15, 999 / 20. Très bien, lorsque la moyenne générale est supérieure ou égale à 16 / 20.

[http://fac-droit.univ-nancy2.fr/doc/reg ... _droit.pdf](http://fac-droit.univ-nancy2.fr/doc/reg..._droit.pdf)

Par **AZiz**, le **17/08/2007** à **19:21**

à Aix en provence c'est 12 14 16 ms en master c'est 13 15 17

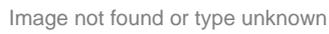
Par **Elea**, le **17/08/2007** à **20:20**

Je confirme que dans certaines facs les mentions sont différentes.

Dans ma fac, [u:hwjt6bmc] en licence et en master [u:hwjt6bmc], les mentions sont dès 13,15,17.

Par **julle**, le 17/08/2007 à 20:39

:wink:

merci 

Par **Morsula**, le 17/08/2007 à 23:14

:P

Désolé pour ma réponse erronée donc, je me basais sur la notation du baccalauréat 

Par **Camille**, le 18/08/2007 à 13:47

Bjr,

:D

:wink:

Vous êtes sûr que c'est aussi sévère que ça, pour le bac ? 

Par **Morsula**, le 18/08/2007 à 15:18

Bah ça dépend des correcteurs, mais à ce que j'ai compris y'a un jury qui statue sur la note finale, donc la moyenne et selon cette moyenne on attribue la mention en fonction des critères que j'ai donné dans ma première réponse.

Par **BENNOUR**, le 11/02/2017 à 23:13

Quoiqu'on dise quoiqu'on fasse comme supputations autour de cette question ; il vaut mieux; pour tout individu cherchant le savoir et la connaissance à devoir passer par ces mentions, ça lui permet de se corriger et de s'améliorer et de se positionner par rapport à ses acquisitions intellectuelles et ses apprentissages pou aiguiser sa clairvoyance et son esprit d'analyse

Par **LouisDD**, le 12/02/2017 à 09:29

Salut

Sympa de répondre mais le sujet date...

Bonne journée

Par **Isidore Beautrelet**, le **12/02/2017** à **09:35**

Bonjour

En tout cas c'est assez profond